

DÉPARTEMENT
PAS-DE-CALAIS

ARRONDISSEMENT
SAINT-OMER

CANTON
LUMBRES

Délibération
N° 2023/60

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-trois
le MARDI 05 DECEMBRE à dix-huit heures trente
le Conseil Municipal s'est réuni à la Salle Ulysse Dupont, sous la présidence de
Madame Joëlle DELRUE, Maire
en suite de convocation en date du 29 Novembre 2023
dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Étaient présents : Tous les Conseillers Municipaux en exercice, à l'exception de :
M. FOURNIER Daniel (proc. Mme DESESUELLE Véronique), Mme LAMIABLE
Murielle (proc. Mme BERQUEZ Marie-Laurence), M. EVRARD Dominique (proc.
Mme CHRISTIAENS Michèle), Mme FASQUELLE Léa (proc. Mme DELRUE Joëlle),
Mme LEROY Martine, absents excusés.

M. GUILBERT Richard, M. TEN Arnaud, absents non excusés.

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION DSIL

La séance ouverte, Madame le Maire propose aux membres de l'Assemblée de solliciter une subvention au titre de la dotation de soutien à l'investissement local pour le remplacement de la toiture de l'école Suzanne Lacore.

Le montant des travaux s'élève à 30.030 € HT.
La subvention sollicitée est de 24.024 €.

Le plan de financement est le suivant :

Dépenses	Montant HT	Ressources	Montant HT	Taux
Travaux	30.030 €	DSIL	24.024 €	80 %
		Sous TOTAL HT	24.024 €	80 %
		Fonds propres	6.006 €	20 %
		Sous TOTAL HT	6.006 €	20 %
TOTAL BASE ELIGIBLE HT	30.030 €	TOTAL RESSOURCES HT	30.030 €	100 %

Après délibérations, les membres du Conseil Municipal acceptent à l'unanimité cette proposition et autorisent Madame le Maire à effectuer toutes démarches auprès de Madame la Sous-Préfète de SAINT-OMER en vue de l'obtention de cette subvention.

Pour Copie Conforme,
A Lumbres, le 06/12/2023
Le Maire,
Joëlle DELRUE.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture
le **06 DEC. 2023**
et publication ou notification
du **06 DEC. 2023**

Le Maire,
Joëlle DELRUE

